

Examen professionnel d'adjoint territorial d'animation de 1^{ère} classe

Session 2014

ÉPREUVE ÉCRITE À CARACTÈRE PROFESSIONNEL (1h30, COEFFICIENT 2)

Cette épreuve consiste, à partir de documents succincts remis au candidat, en trois à cinq questions appelant des réponses brèves ou sous forme de tableaux et destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat et son aptitude à retranscrire les idées principales des documents.

CONSIGNES

- ✧ Les brouillons ne seront pas ramassés.
- ✧ Évitez de raturer lorsque vous indiquez votre réponse ; dans le doute, celle-ci sera considérée comme fausse par les correcteurs.
- ✧ Toute personne qui rompra l'anonymat en signant ou en inscrivant son nom, son numéro de candidat ou en utilisant une autre couleur que le bleu ou le noir sur la copie sera éliminée.
- ✧ Avant de commencer, vérifiez que votre sujet comprend 5 pages y compris celle-ci.

DOCUMENTS

- ✧ N°1 : Charte de la laïcité à l'école
- ✧ N°2 : Animation périscolaire
- ✧ N°3 : Éducation contre le racisme
- ✧ N°4 : Médiation sociale

CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

*La Nation confie à l'École la mission de faire partager
aux élèves les valeurs de la République.*

6 | La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. **Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression** qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

7 | La laïcité assure aux élèves l'accès à **une culture commune et partagée.**

8 | La laïcité permet l'exercice de **la liberté d'expression** des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

9 | La laïcité implique le **rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations**, garantit **l'égalité entre les filles et les garçons** et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

10 | Il appartient à tous les personnels de **transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité**, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

11 | Les personnels ont un **devoir de stricte neutralité** : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

•• **L'ÉCOLE EST LAÏQUE** ••

QUESTION N°1 (5 points) :

Vous vous aiderez du document pour répondre.

- Choisissez un article de la « charte de la laïcité à l'école » présentée ci-dessus et expliquez votre point de vue en tant qu'adjoint d'animation (précisez le numéro d'article choisi).

DOCUMENT N°2 :



« L'action scolaire privilégie l'apprentissage des savoirs, d'une certaine connaissance intellectuelle. L'action périscolaire permet aux enfants de s'approprier ces savoirs en les investissant volontairement dans un autre contexte que celui de l'apprentissage, à leur propre rythme... préparant ainsi l'acquisition d'autres connaissances... Les activités de loisirs développent qualitativement les savoir-faire, les savoir-être et concourent à l'enrichissement des connaissances. »

Camaraderie - le magazine des Francas- n°289- janvier 2010

« Les élèves pourront accéder sur le temps périscolaire à des activités sportives, culturelles, artistiques qui développeront leur curiosité intellectuelle, leur permettront de se découvrir des compétences et des centres d'intérêt nouveaux et renforceront le plaisir d'apprendre et d'être à l'école. »

Ministère de l'Éducation Nationale – janvier 2013

« L'école n'est pas le seul lieu éducatif. Des compétences, des connaissances, capacités et attitudes, la citoyenneté, se construisent aussi en dehors de son cadre... Le centre de loisirs périscolaire propose des situations complexes où les enfants peuvent découvrir les astres, concevoir une émission de radio, découvrir des auteurs... parler, écrire, échanger, lire, calculer, avec d'autres adultes, avec leurs pairs, dans un cadre différent, sans exigences d'évaluation, à leur propre rythme.

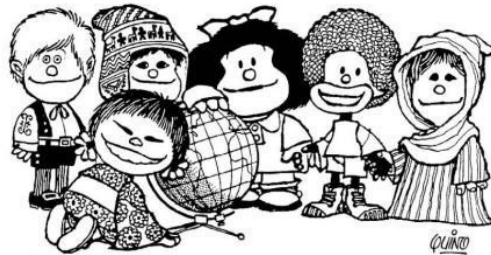
Camaraderie - le magazine des Francas- n°300 – mars 2013

QUESTION N°2 (5 points) :

Vous vous aiderez du document pour répondre.

- Quelle activité pouvez-vous proposer à des enfants sur un temps périscolaire après l'école ? (vous choisissez l'âge des enfants et le précisez avant de développer votre réponse).
- Expliquez l'intérêt éducatif de cette activité.

DOCUMENT N°3 :



L'éducation pour agir contre le racisme

Le 21 mars a été proclamée « Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale » en 1966 par l'Assemblée Générale des Nations Unies. Le collectif des semaines d'éducation contre le racisme mène des actions variées dans les établissements scolaires pendant les semaines autour du 21 mars. Ces actions visent à encourager l'implication des élèves des écoles, collèges et lycées, au service de la lutte contre le racisme et toutes les discriminations. L'éducation contre le racisme contribue à :

- promouvoir une société solidaire et du vivre-ensemble
- reconnaître la diversité humaine et culturelle
- favoriser le respect des différences et combattre le repli sur soi
- cultiver la tolérance
- encourager l'esprit critique et la résistance face à l'injustice
- agir dans la durée pour faire évoluer les mentalités et instaurer une société plus fraternelle

site internet : www.education.gouv.fr

QUESTION N°3 (5 points) :

Vous vous aiderez du document pour répondre.

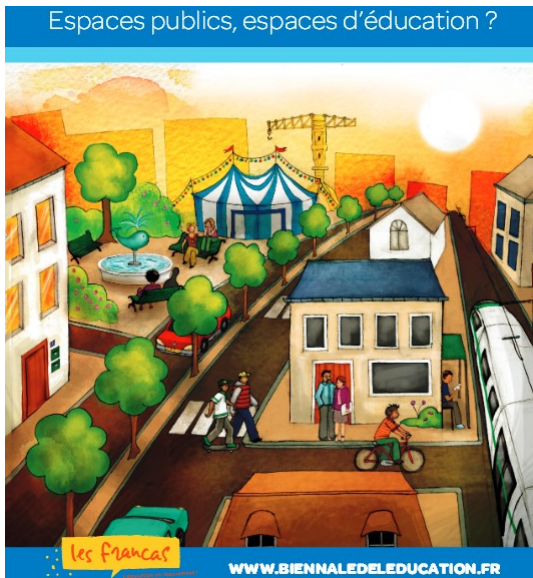
Lors d'une activité en accueil de loisirs, un enfant de 6 ans insulte un autre enfant du même âge en s'appuyant sur sa couleur de peau.

- Que faites-vous immédiatement ?
- Que pouvez-vous envisager en sensibilisation pour éduquer contre le racisme ?

DOCUMENT N°4 :

La **médiation sociale** se définit comme un « processus de **création et de réparation du lien social et de règlement des conflits** de la vie quotidienne, dans lequel un tiers impartial et indépendant tente à travers l'organisation d'échanges entre les personnes ou les institutions de les aider à améliorer une relation ou de régler un conflit qui les oppose ».

(Source : Séminaire européen « Médiation sociale et nouveaux modes de résolution des conflits de la vie quotidienne », 22 septembre 2000, Créteil)



« Animation de rue, animation en pied d'immeuble... Il s'agit tout simplement pour les animateurs de sortir du centre social, d'aller vers les enfants et les jeunes, là où ils se trouvent, dans la rue, dans les halls, sur les parkings, la dalle ou les terrains vagues. Tourner dans le quartier, entrer en contact, discuter, proposer des jeux, les poser sur une grande bâche, installer des plots pour figurer un mini terrain de foot, apporter des raquettes de badminton, dresser une table avec un parasol et y poser des livres, des BD, des magazines, ces activités quelque peu sauvages ou du moins informelles dans un premier temps, pour les premiers contacts, vont progressivement se structurer et prendre une forme organisée. »

(Prospectives éducatives –centres sociaux de Seine Saint Denis)

QUESTION N°4 (5 points) :

Vous vous aiderez du document pour répondre.

- Vous êtes animateur de rue. Quelles sont à votre avis les qualités essentielles d'un animateur de rue ?